



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Philippe Desprez, Jan Verbeke, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Sandra Ferretti, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Joëlle Van den Berg, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Victor Wiard, Miguel Schelck, Blanche de Pierpont, Joëlle Mbeka, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Laura Squartini, Rachida Moukhliasse, Christine Roisin, Laurent Van Steensel, *Conseillers*.

Séance du 19.05.20

#Objet : En Bord de Soignes - Modification des statuts - Approbation.#

Séance publique

Le Conseil,

Vu l'ordonnance du 5 juillet 2018 relative aux modes spécifiques de gestion communale et à la coopération intercommunale ;

Vu les statuts coordonnés de la srl En Bord de Soignes ;

Considérant que l'ordonnance précitée impose des modifications statutaires pour la srl En Bord de Soignes ainsi qu'une mise en conformité de ses statuts dans un délai maximal de 24 mois à dater de son entrée en vigueur (soit une mise en conformité au plus tard pour le 1er septembre 2020) ;

Considérant également l'entrée en vigueur du nouveau code des sociétés et des associations (CSA) qui implique également des modifications statutaires pour En Bord de Soignes ;

Considérant qu'à l'occasion de ces modifications statutaires rendues obligatoires par les législations précitées, il est également proposé de mettre l'objet social en conformité avec les activités de la srl En Bord de Soignes.

Décide :

d'approuver les modifications des statuts de la srl En Bord de Soignes telles qu'adressées en date du 20 avril 2020 au Collège des Bourgmestre et Echevins et en particulier la modification de l'objet social de En Bord de Soignes, en vue de leur entrée en vigueur au jour de leur approbation par l'assemblée générale de la société.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

25 votants : 25 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 20 mai 2020

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze